



Charantonnay Infos

1^{er} TRIMESTRE 2026



Agenda

Février

Du Samedi 7 au Dimanche 22 : Vacances Scolaires

Mercredi 11 : Stage de A à Zen

Soirée Thermographique - Municipalité

Samedi 14 - Dimanche 15 : Tournoi Rubix Cub

Fumetsu no Yume

Dimanche 22 : Vente de Boudin et terrines - ACCA

Vendredi 27 : Concours de Belote - Club Les Lilas

Samedi 28 : Carnaval - Tous Pour Les Enfants

Mars

Dimanche 8 : Repas des Classes - Comité des Fêtes

Vendredi 13 : Challenge mobilité scolaire

Dimanche 15 : Élections Municipales 1^{er} tour

Jeudi 19 : Commémoration - Municipalité

Vendredi 20 : Challenge mobilité scolaire

Samedi 21 : Matinée saucisses - La Gaulle

Rallye du Charavoux - VCC

Dimanche 22 : Élections Municipales 2^{ème} tour

Vendredi 27 : Challenge mobilité scolaire

Dimanche 29 : Repas animé - Lali Lala

Chasse aux œufs - CLAS

Avril

Du Samedi 4 au Dimanche 19 : Vacances Scolaires

Mercredi 8 : Stage de A à Zen

Samedi 11 : 10 ans - Fumetsu no Yume

Dimanche 19 : Brocante - Tous Pour Les Enfants

Vendredi 24 : K'fé du Lien - Conf. « Au frais sans clim »

Samedi 25 : Atelier Yoga - Surya Yoga

Soirée Italienne - CJCT

Actualités municipales

RETOUR SUR LES VŒUX DU MAIRE

Vendredi 9 janvier se sont tenus les vœux du Maire, rendez-vous traditionnel du début d'année.

Cette édition revêtait une dimension particulière, en raison de la période préélectorale des municipales des 15 et 22 mars prochains. Pierre-Louis Orelle a annoncé qu'il ne briguerait pas un troisième mandat.

Au cours de son discours, il est revenu sur les réalisations de l'année 2025 : réfection du chemin du Granjon, du chemin du Ballie, de la place Tavagnasco (devant la salle des fêtes), réaménagement du parking de la mairie avec l'ajout de nouvelles places, ou encore l'accueil d'une étape du Critérium du Dauphiné le 10 juin. Il a également mentionné l'exposition célébrant les 150 ans de la commune, qui a rencontré un vif succès avec plus de 600 visiteurs.

Monsieur le Maire a tenu à remercier les associations et les entreprises locales pour leur engagement et leur contribution à la vitalité de la commune. Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a été invité à se présenter devant l'assemblée.

Un moment particulièrement émouvant a marqué la fin de la cérémonie, lorsque le public s'est levé pour applaudir longuement Pierre-Louis Orelle, saluant ses douze années de mandat au service de Charantonnay.

La soirée s'est conclue autour d'un buffet généreusement garni et préparé sous la coordination d'Evelyne Marc, élue en charge des festivités qui remercie chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à sa préparation.



Vœux du maire

Actualités municipales

SANTÉ

DÉFIBRILATEURS

Qu'est-ce qu'un DAE ? Le Défibrillateur Automatisé Externe est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Sur la commune de Charantonnay, 3 appareils sont disponibles :

1. Devant la mairie 40, impasse Fleurie.
2. À la salle des fêtes côté annexe (ancienne petite cantine).
3. Au dojo Stade Fernand Maret (à l'intérieur du bâtiment).



STAYING ALIVE

Né en 2016, le service d'alerte des Citoyens Sauveteurs de Staying Alive est soutenu depuis plusieurs années par des partenaires institutionnels et publics tels que le Ministère de l'Intérieur, la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France ou des mutuelles.

Au fil des années, Staying Alive est devenu un maillon essentiel de la chaîne des secours.

L'application Staying Alive et son service de Citoyens Sauveteurs, créés pour lutter contre la mortalité liée à l'arrêt cardiaque, sont mis gratuitement* à la disposition du public et des services de secours. Ces outils permettent de localiser des défibrillateurs partout en France et d'alerter des bénévoles pour porter assistance à des victimes en détresse vitale.



Actualités municipales

ENVIRONNEMENT

ÉLAGAGE

Il existe trois types d'élagage :



Que dit la réglementation ?

Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité des lignes électriques, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. Parallèlement, le Code de l'Environnement interdit de détruire les espèces protégées, leurs habitats et leurs nids. Des dérogations peuvent être accordées par l'Autorité Environnementale.

30 000 km

C'est la longueur de lignes élaguées chaque année

Conseil n°1

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

Conseil n°2

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

Conseil n°3

Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes propriétaire.

Conseil n°4

En privé, un arbre mort ou incliné, même s'il est situé au-delà des distances réglementaires de la ligne, peut, par sa chute, engager votre responsabilité. Un abattage à votre initiative peut dans ce cas s'avérer judicieux.

Propriétaire ou Enedis : qui est responsable de l'élagage ?



Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres de sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou
- le réseau est situé sur le domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation ;
- l'élagage sur la partie branchement individuel est toujours à la charge du propriétaire.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais. L'élagage à proximité des réseaux électriques ne s'improvise pas. Ainsi le recours à un professionnel peut s'avérer judicieux.

En cas de défaut d'élagage par un propriétaire, les frais et conséquences peuvent être mis à sa charge.



Avant toute intervention à proximité d'un ouvrage électrique, il est impératif d'envoyer une DT-DICT* au moins 15 jours avant le début des travaux.

* Déclaration de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux

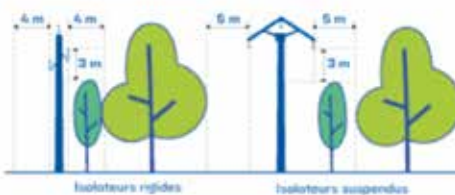


DISTANCES, RÈGLES DE SÉCURITÉ... : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Distances à respecter après la réalisation de l'élagage (norme NF C 11-201)

Réseau nu

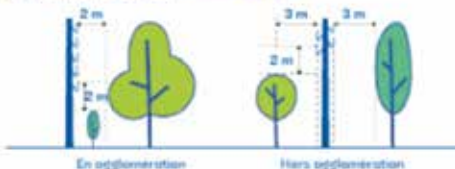
Lignes moyenne tension - 15/20 000 volts



LIGNES HAUTE TENSION (HTA)
15 ou 20 000 volts
(3 fils)

Attention : les distances varient selon les types de lignes.

Lignes basse tension - 230/400 volts



LIGNES BASSE TENSION (BT)
230/400 volts
(à minima 4 fils)

Réseau torsadé - 230/400 volts ou 15/20 000 volts

Lignes moyenne et basse tension



LIGNES ISOLÉES MOYENNE TENSION (HTA) ET BASSE TENSION (BT)
(câble torsadé)

Actualités municipales

ENVIRONNEMENT

SOIRÉE THERMOGRAPHIQUE

Dans le cadre de son action en faveur du climat, COLL'in Communauté, en partenariat avec l'AGEDEN, vous invite à une :

Soirée thermographique

Mercredi 11 Février • 18 h 30 • Charantonnay

Espace socio-culturel Véronique BICHET • 226 avenue du bourg

Gratuite, sur inscription.

Le programme

Venez prendre en main une **caméra thermique** et apprendre les bases de l'analyse des images.

- ✓ Accueil des participant-es.
- ✓ Présentation générale de la thermographie et de ses champs d'utilisation, puis démonstration de l'utilisation de la caméra thermique.
- ✓ Balade en groupe dans la commune et utilisation de la caméra par les participant-es.

Habillez-vous chaudement !

Empruntez un thermo-kit et et passez votre maison au peigne fin !

À la fin de cette soirée, vous pourrez vous inscrire pour emprunter un thermo-kit : cette mallette contient une caméra thermique permettant de **pister les fuites de chaleur de votre logement**. Le planning des emprunts sera fait pendant la soirée. Lors du retour du kit, le.la Conseiller.ère Info Énergie vous recevra en rendez-vous afin d'**analyser ensemble les données collectées** et permettre une interprétation correcte de vos clichés.

Les prêts seront réservés aux habitant-e-s la **COLL'in communauté**, dans la limite des créneaux disponibles.

IMPORTANT : si vous souhaitez emprunter le thermo-kit, merci de prévoir un chèque de caution de 1000 euros (non encaissé, restitué en fin de prêt) à remettre lors de la soirée.

Cette soirée est **gratuite** pour les particulier-ères et est réservée aux habitant-es de **COLL'in communauté**.

Inscrivez-vous ! Le lien pour s'inscrire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeQwL5VICGsaLwZjZiKG-mf_Mw2QgS8Mo3ROZ0cCNYney2vg/viewform



LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES :

Les chenilles processionnaires : attention danger !

Les chenilles processionnaires, reconnaissables soit car elles sont en file indienne soit à leurs nids soyeux dans les pins et les chênes. Elles sont très urticantes. Leurs poils microscopiques provoquent :

- ✓ Chez l'humain : démangeaisons, conjonctivites, toux, voire des réactions allergiques graves.
- ✓ Chez les animaux (chiens, chats) : brûlures de la langue, vomissements, et parfois la mort.

Comment réagir ?

Ne pas toucher les chenilles ou leurs nids.

En cas de contact : rincer à l'eau, éviter de frotter, et consulter un médecin ou un vétérinaire rapidement.

Pour limiter leur prolifération : pièges, nichoirs à mésanges, ou intervention professionnelle.

Vous pouvez signaler la présence de chenilles processionnaires par tél au 3115 (gratuit fixes et mobiles) ou sur <https://www.urgences-veterinaires.fr/veterinaire-de-garde/alerte-chenille-processionnaire>

Restez vigilants, surtout au printemps et en été !



DES BRÈVES

Après un refus de la banque d'un billet de 50 € qui s'est révélé faux, le montant exact donné à l'AFM TÉLÉTHON par le rucher communal est de 239 €. Pour rappel, il a également effectué un don auprès d'Octobre Rose pour un montant de 266 €.

La date limite d'inscriptions sur la liste électorale est le 4 février en ligne et en mairie jusqu'au 6 février. Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars (si 2^{ème} tour). Vous pouvez venir voter de 8 h à 18 h à la salle des fêtes avec une pièce d'identité obligatoire.

Une recrudescence d'incivilités environnementales en ce début d'année : de nombreuses canettes et autres déchets polluent les bords de nos routes (chemin des Grenouilles, Chemin des Engrives etc...). **Notre planète n'est pas une poubelle !** De nombreux (7) points d'apports volontaires sont à notre disposition : Route de l'Amballon, Place de la Mairie, Avenue du Dauphiné, au cimetière, en bas du Varvaray, route des Grenouilles et en déchetterie à la Forêt. Il est recommandé de bien arrimer son chargement quand on va à la déchetterie.

Actualités municipales

VIE SCOLAIRE

54 élèves de l'école élémentaire, ont eu le plaisir de partir en classe de découverte à Autrans du 19 au 23 janvier !

L'emploi du temps était chargé :

- ✓ Découverte ou perfectionnement en ski de piste sur 4 après-midis (CM1 - CM2)
- ✓ Sortie raquettes (CM1 - CM2)
- ✓ Grands événements du Moyen-Âge (CM1)
- ✓ Résistance en France (CM2)
- ✓ Résistance dans le Vercors (CM2)
- ✓ Sur les traces des animaux en montagne (CM1)
- ✓ Jeu d'orientation dans le parc du centre (CM1 - CM2)

Sans oublier :

- ✓ Des temps de classe
- ✓ Une magnifique veillée dans la neige (luge, igloo, bataille de boule de neige, spectacle de jonglage enflammé...)
- ✓ Un concours de brossage de dents
- ✓ Et, pour certains, la découverte de partir, en collectivité, loin de ses parents

Les enfants, les deux enseignantes et les 4 parents accompagnateurs sont revenus avec de magnifiques souvenirs plein la tête et, il faut bien le dire, un peu de fatigue !

Ce beau projet n'aurait pas eu lieu sans votre aide précieuse : les ventes des pizzas, votre présence sur le stand du Critérium du Dauphiné, vos dons, ... Un grand Merci à vous !

La municipalité a également souhaité soutenir ce projet à hauteur de 1 280 € (financement de toutes les activités hors ski) comme la Région qui a financé les trajets en bus.



Les écoles maternelles et primaires renouvellent leur engagement aux côtés de l'AGEDEN en participant une nouvelle fois au **Challenge Mobilité Scolaire**. Cette année, l'événement aura lieu **les vendredis 13, 20 et 27 mars**.

L'objectif ? Encourager les trajets **doux** pour se rendre à l'école : à pied, à vélo, en trottinette, en groupe ou en covoiturage. Un appel à la vigilance est lancé aux conducteurs pour sécuriser ces déplacements et faciliter la mobilité de tous.

MÉDIATHÈQUE

HORAIRES DURANT LES VACANCES D'HIVER

Pas de modifications d'horaires durant les vacances d'hiver, c'est-à-dire ouverture :

- ✓ mardi 16h30 - 18h
- ✓ mercredi 14h - 16h
- ✓ jeudi 16h30 - 19h
- ✓ samedi 9h - 10h30



Associations

FUMETSU NO YUME

L'AFNY FÊTE SES 10 ANS :

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 11 AVRIL

Cette année, l'association de Charantonny célèbre un anniversaire important : **ses 10 ans d'existence**. Dix années placées sous le signe du jeu, du partage et de la convivialité, rendues possibles grâce à l'engagement des bénévoles et au soutien des participants.

Pour marquer cet événement, une **journée anniversaire sera organisée le samedi 11 avril**. Si le programme complet est encore en cours de préparation, l'association souhaite d'ores et déjà annoncer un temps fort : une **nocturne jeux** en soirée, avec la proposition de **jeux longs et plus complexes**, ainsi que des **sessions de jeux de rôle** pour les amateurs d'univers immersifs.

Le **programme détaillé** de cette journée sera communiqué ultérieurement **sur les réseaux sociaux de l'association et par l'intermédiaire de la mairie**.

L'association invite tous les habitants, joueurs habitués ou simples curieux, à noter la date et à venir célébrer ensemble **10 années de passion ludique et de rencontres**.

✓ Mail : fumetsunoyume@gmail.com

✓ Site : <https://assofny.wixsite.com/afny>

✓ Insta : @asso_fny / Facebook : Fumetsu No Yume



CHARANTONNAY CUBE CLASH 2026 WEEK-END RUBIK'S CUBE & JEUX

L'association de Charantonny AFNY vous donne rendez-vous les **14 et 15 février 2026** pour un événement unique mêlant **compétition de Rubik's Cube et jeux de société** : le **Charantonny Cube Clash 2026** !

Tout au long du week-end, les passionnés de casse-tête et de logique pourront s'affronter lors d'une **compétition de Rubik's Cube**, ouverte aussi bien aux compétiteurs aguerris qu'aux curieux souhaitant découvrir l'univers du speedcubing sur inscription. **Samedi après-midi**, place à la convivialité avec une **grande après-midi jeux de société**, accessible à tous les âges : jeux rapides, familiaux et d'ambiance seront au rendez-vous.

En soirée, l'événement se poursuit avec des **jeux plus longs et plus complexes**, ainsi que des **sessions de jeux de rôle** pour les amateurs d'aventures et de récits immersifs.

Charantonny Cube Clash 2026, c'est avant tout un week-end de partage, de réflexion et de bonne humeur, organisé par une association locale avec l'envie de rassembler passionnés et novices autour du jeu.

Que vous veniez pour battre des records, découvrir de nouveaux jeux ou simplement passer un bon moment, rejoignez-nous les **14 et 15 février 2026** à Charantonny !

CLUB LES LILAS



Le club « Les Lilas » a organisé le 9 décembre dernier son assemblée générale qui a réuni 117 personnes dont 22 nouveaux toujours attirés par les diverses activités proposées tout au long de l'année.

Elle reste motivée pour vous faire vivre une fois encore, une année riche en découverte des territoires, voire voyageuse au-delà des frontières, gourmande, divertissante, joyeuse et haute en couleurs.

Dès le 6 janvier, les activités jeux des mardis après-midi ont repris, au chaud pour les amateurs de coinche et même ceux de la pétanque, la météo trop frisquette n'étant pas propice au lancer de cochonnet.

Le 14 janvier, la journée festive

Vous pouvez déjà réserver votre **vendredi 27 février**, afin de préparer vos jeux de cartes et vos stratégies, pour le classique **concours de belote**, à la salle des fêtes ; notez le début des inscriptions dès 14h.

Votre agenda peut également se remplir avec la date du **mardi 21 avril 2026**, où dès 12h, vous aurez rendez-vous au grill de Villeneuve de Marc pour déguster votre traditionnel et délicieux **repas de grenouilles**.

Si votre feuille de route est encore vierge **du 19 au 22 mai 2026**, oubliez les froideurs de l'hiver isérois et réservez dès à présent quelques chaleureuses journées de printemps sous le soleil de la douce Italie du Nord.

Pour tous renseignements, contacter **Christiane MOREL** : 06 33 88 19 44



Associations

LE SOU DES ÉCOLES



Un superbe début d'année pour le Sou des Écoles !

Le Sou des Écoles démarre l'année en beauté grâce à une boom d'halloween effrayante et une magnifique fête de Noël, pleine de sourires, de rires et de convivialité. Cet événement n'aurait pas été possible sans l'énergie et l'implication de nos formidables bénévoles, que nous remercions chaleureusement pour leur aide précieuse.

Un grand merci également aux parents et aux enfants d'être venus si nombreux partager ce moment festif avec nous. Votre présence et votre bonne humeur font toute la réussite de ces événements ! Et ce n'est que le début...

✓ Carnaval : 28 février 2026

✓ Brocante : 19 avril 2026

Alors, restez prêts et notez bien ces dates dans vos agendas : de beaux moments nous attendent encore !



LA GAULE

Le 18 décembre 2025 lors de notre Assemblée Générale, nous avons fait le point sur l'année écoulée.

Belle réussite générale avec un bilan financier équilibré.

Le bureau a été renouvelé.

En 2026, nous allons reconduire les mêmes manifestations. Déjà un lâcher de 450 truitelles farios a été effectué le 26 décembre. Quatre autres lâchers sont programmés et peut être un 5^{ème} si le niveau d'eau est correct.

La journée pêche en étang avec repas champêtre au bord de l'eau est programmée.



LES PARENTS DÉLÉGUÉS

Les parents délégués jouent un rôle de lien entre les familles et l'équipe éducative. Ils représentent l'ensemble des parents lors des réunions et instances de l'école, transmettent les questions ou remarques des familles et relaient les informations importantes. Leur mission est de favoriser le dialogue, de contribuer à un climat scolaire serein et de participer, dans un esprit constructif, à la vie de l'école au bénéfice des enfants.

CLAS

Le CLAS est heureux de vous annoncer la saison 3 de sa traditionnelle chasse aux œufs !!!

*Cela se déroulera le **dimanche 29 mars 2026** à l'annexe (ancienne petite cantine) à partir de 10h jusqu'à 13h avec buvette sur place. Billet d'entrée par enfants 3 €/ticket (venez avec vos paniers, œufs récoltés garantis).*



Associations

LE COMITÉ DES FÊTES

Suite à un **marché de Noël particulièrement réussi**, l'équipe du comité des fêtes est déjà à pied d'œuvre pour préparer sa prochaine manifestation. Celle-ci se déroulera **le 8 mars** et concernera **le repas des classes des années en 1 et en 6**.

Les invitations seront distribuées courant janvier aux personnes concernées.

Par ailleurs, un montant de 1 050 € a été reversé au Téléthon. Cette somme est le fruit de la vente du miel du rucher communal, de la vente de tartiflettes et de choucroute organisées par le comité des fêtes, ainsi que de dons de plusieurs habitants de la commune et



d'une association, le **club des Lilas de Charantonnay**. Nous remercions Madame Peller Nathalie, notre animatrice AFM Téléthon, qui nous a guidé dans cette nouvelle démarche. De plus, les conscrits sont de nouveau présents sur la commune. Il leur a été proposé de venir apporter leur aide lors de la manifestation de la Fête de la musique.

Deux autres projets sont également en cours :

- ✓ Le **bal de la rentrée**, qui aura lieu le **5 septembre 2026** à la salle des fêtes de Charantonnay,
- ✓ Le **réveillon du jour de l'an**, prévu le **31 décembre 2026** à la salle des fêtes de Charantonnay.



LE K'FÉ DU LIEN

En ce début d'année, le K'fé du Lien accueille un nouveau bureau :

- ✓ **Valérie Michat-Frachon** prend la présidence,
- ✓ **Dominique Barbosa** devient vice-président,
- ✓ **Isabelle Jaloux** assure le rôle de secrétaire,
- ✓ **Marie-Line Vella** est trésorière.

Un grand merci à l'ancien bureau pour son engagement depuis la création de l'association.

Les **rendez-vous habituels** sont **maintenus** : le K'fé du Lien reste ouvert à tous comme vous êtes **les 1^{ers} et 3^{èmes} vendredis du mois**. Un programme détaillé est en préparation et vous sera bientôt communiqué.

À **noter dans vos agendas** : le **24 avril**, une conférence intitulée « **Au frais sans clim** » sera organisée en partenariat avec Coll'in Communauté et AGEDEN. Face aux vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et intenses, découvrez des **astuces simples** pour rafraîchir votre logement sans recourir à la climatisation, tout en préservant votre budget et l'environnement.

Rendez-vous à partir de **18 h 30** pour un moment convivial et instructif !

